



Section d'Istanbul

REUNION DES ADHERENTS DE LA SECTION SYNDICALE

19 AVRIL 2006

COMPTE RENDU

SALAIRES, SALAIRES, SALAIRES...

Suite à la lettre remise le mois dernier par la section syndicale au Consul Général, la grille des salaires du personnel local nous a été communiquée.

Il a été noté que cette grille est celle appliquée à compter du 1er janvier 2005 alors que nos camarades syndicaux parisiens nous informaient dans le compte rendu de la réunion mensuelle de concertation présidée par le DGA du 25 octobre 2005 que les grilles pour la Turquie avaient été revues... Affaire à suivre...

Il a été de nouveau déploré que les salaires des recrutés locaux n'ont pas connu d'augmentation depuis des années et que, bien au contraire, l'effet conjugué de l'inflation et des pertes au change a considérablement réduit le pouvoir d'achat de ceux-ci.

Les adhérents attendent donc avec grand espoir une décision favorable de l'administration d'une augmentation conséquente des salaires des recrutés locaux.

Le Consul Général a également indiqué qu'une date pour l'organisation d'une réunion de dialogue social, demandée dans notre lettre, sera fixée prochainement.

Les agents se sont mis d'accord sur les points suivants qui pourront être abordés (la liste n'est pas exhaustive !):

- Demande d'annulation des permanences des agents le samedi matin au consulat général ;
- Possibilité de mise à disposition au personnel des tickets restaurant (à l'instar de la plupart des entreprises) ;
- Demande de mise en place d'une couverture sociale complémentaire pour les recrutés locaux (revendication déjà ancienne, toujours renouvelée et sans réponse à ce jour).